APPEL A CANDIDATURE POUR LA COMMISSION FEMINISATION DE LA FFESCRIME – BENEVOLAT

La Fédération française d'escrime lance un appel à candidature afin de compléter la Commission Féminisation. A l'issue du présent appel à candidature, deux nouveaux membres seront désignés lors du comité directeur prévu le 02 février prochain.

Prérogative de la commission et composition :

La commission féminisation est chargée de promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes et de favoriser le développement de la pratique féminine au sein de la fédération.

À ce titre, elle exerce notamment les prérogatives suivantes :

1. Rôle de proposition et de conseil

- Proposer au comité directeur et aux instances fédérales toute mesure visant à développer la pratique sportive féminine à tous les niveaux (licenciées, encadrement, arbitrage, gouvernance).
- Formuler des avis et recommandations sur les politiques fédérales relatives à l'égalité femmes-hommes.
- Contribuer à l'élaboration de la stratégie fédérale en matière de féminisation.

2. Développement de la pratique féminine

- Identifier les freins à l'accès et au maintien des femmes dans la pratique sportive.
- Proposer des actions spécifiques de développement, de fidélisation et de diversification des publics féminins.
- Participer à la mise en œuvre de programmes nationaux ou territoriaux de féminisation.

3. Gouvernance et responsabilités

- Encourager l'accès des femmes aux fonctions électives, dirigeantes, techniques et arbitrales.
- Proposer des actions de sensibilisation et de formation à destination des dirigeant·e·s, encadrant·e·s et licencié·e·s.
- Contribuer à la réflexion sur la parité et la mixité au sein des instances fédérales.

La Commission Féminisation est composée de huit membres, comme suit :

- Du référent CTS.
- D'au moins un membre du comité directeur.
- Des autres membres désignés par le Comité directeur.

Désignation des membres :

L'ensemble des membres de la Commission Féminisation sont nommés par le comité directeur sur proposition du bureau fédéral.

Impartialité et conflits d'intérêts :

Tout membre, concerné par une décision ou une procédure s'engage à déclarer, tout intérêt ou lien, direct ou indirect, susceptible de constituer un conflit d'intérêt et à s'abstenir de participer aux délibérations ou décisions relatives à ladite situation.

Délai pour candidater :

Les candidatures sont à retourner par le biais du coupon réponse ci-dessous **avant le 28 janvier 2026 inclus au plus tard**, à l'adresse mail suivante uniquement : secretariatgeneral@ffescrime.fr

Modalités de candidature :

COUPON DE REPONSE (ci-dessous) A RENVOYER :

- Par mail uniquement : secretariatgeneral@ffescrime.fr

COUPON DE REPONSE

Je soussigné(e).....*(Indiquez votre Prénom et NOM)* postule pour siéger au sein de la Commission Féminisation de la FFESCRIME afin d'exercer une mission de bénévolat et ce, au plus tard jusqu'à la fin de la saison sportive au cours de laquelle les instances dirigeantes sont renouvelées, soit la saison sportive 2028-2029.

Mes coordonnées sont les suivantes :

ADRESSE : .....

CODE POSTAL : ..... VILLE : .....

TELEPHONE : ..... NUMERO DE LICENCE *(le cas échéant)* : .....

ADRESSE E-MAIL : .....

PROFESSION : .....

COMPETENCES PARTICULIERES SUSCEPTIBLES D'ÊTRE UTILES A LA COMMISSION :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

RGPD : Des données personnelles sont collectées dans le présent formulaire par la FFESCRIME, conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) Personnelles n°2016/679 et à la Loi informatique et libertés n°78-17 modifiée. Ces données sont nécessaires à la gestion de la candidature et de la Commission féminisation.

Ces données feront l'objet d'un traitement informatique, par la FFESCRIME, responsable du traitement. Ce traitement est destiné à recueillir et à traiter votre demande de candidature à la Commission féminisation de la FFESCRIME. Ces données seront conservées un mois après la fin de la mission de la Commission féminisation afin de pouvoir vous transmettre tout document utile en lien avec ce dernier.

Vous bénéficiez concernant vos données, du droit d'accès, du droit de rectification ou d'effacement, de modifications de vos données en cas d'informations incorrectes, du droit à la limitation du traitement ainsi que du droit à la portabilité. Ces droits peuvent être exercés directement par courrier adressé à Fédération française d'escrime – Service juridique – 7 Porte de Neuilly – 93160 Noisy-le-Grand, ou par courriel à mathieu.goarin@ffescrime.fr. Vous bénéficiez également du droit de faire une réclamation auprès de la CNIL.